

CONSEIL DU 3 AVRIL 2024

BUDGETS PRIMITIFS 2024

Rapporteur : Hikmat CHAHINE

GRAND DAX
ACCUSÉ DE RÉCEPTION
040-24400675-20240403-20240403-11-BF
Date de réception préfecture : 08/04/2024

CONTEXTE GÉNÉRAL 2024

En dépenses

- Une inflation qui ralentit mais qui reste élevée
- Une hausse des dépenses de personnel principalement en lien avec les revalorisations nationales
- Une augmentation subie des coûts de traitement des déchets, avec une nouvelle hausse de la contribution au SITCOM de +0,5 M€ (+7,2%), après la hausse de +1 M€ de 2023 (+ 17,5 %)

En recettes

- La revalorisation des bases fiscales à +3,9% contre +7,1% en 2023

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET PRINCIPAL

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2024

A périmètre équivalent, les dépenses de fonctionnement progressent de 1,6 M€ (+4%)

Les principales hausses sont subies et concernent notamment :

- + 500 k€ sur la contribution au SITCOM : +7,2 % soit un total de 6,8 M€
- + 390 k€ de reversement de la taxe de séjour additionnelle à SGPSO (même montant en recettes)
- + 350 k€ sur les dépenses de personnel dont + 280 K€ de mesures salariales nationales (point d'indice, SMIC, GIPA) et 70 K€ de mesures internes (mouvement de personnel, GVT...). Cette évolution très mesurée est notamment due au mesures prises par la collectivité pour suivre et piloter finement la masse salariale : optimisation des heures supplémentaires, rationalisation des astreintes et des remplacements pour arrêt maladie, réflexion sur les remplacements des départs, réorganisation du service collecte des déchets...
- + 275 k€ de dépenses courantes (entretien des véhicules, élimination des déchets, assurances...)
- + 183 k€ de contribution aux budgets annexes dont +128 K€ eaux pluviales, +29 K€ Pépinières d'entreprises et +25 K€ centre aquatique

Une baisse des attributions de compensation versées :

- -192 K€ (transfert voirie Dax, eaux pluviales)

1,8 M€ de subvention d'équilibre au CIAS dont 377 K€ pour le financement des centres de loisirs des communes

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2024

Focus sur la compétence « ordures ménagères »

- La **contribution au SITCOM**, après la hausse de + 1M€ en 2023 soit +17,5% connaîtra une **nouvelle augmentation de +0,5 M€ en 2024** soit +7,2%. Pour rappel, le **coût du traitement** (6,8 M€) représente **87%** du budget de fonctionnement de la compétence « déchets ».
- **Grâce aux efforts de bonne gestion et de rationalisation, le coût de la collecte, assurée par le Grand Dax connaît une hausse maîtrisée de +0,1 M€** et cela malgré l'inflation.
- **Le Grand Dax continue d'investir à hauteur de 2,6 M€ pour les Grands-Dacquois**
 - Développement du réseau de conteneurs enterrés et points tri : 1 500 000 €
 - Renouvellement des véhicules de collecte : 515 000 €
 - Développement de la collecte des biodéchets : 369 000 €

Pour assurer le financement de cette compétence, attendue en déficit de 0,8M€, il est proposé de modifier le taux de la TEOM en passant de 12,32% en 2023 à 13,30% en 2024.

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2024

Les recettes de fonctionnement progressent de 2,7 M€ (+7%)

Une évolution due à :

- la **progression des bases fiscales** de 3,9% et l'évolution des autres recettes fiscales représentent une hausse des recettes de +1,7 M€
- La **progression du produit de la TEOM** avec le passage au taux de 13,30% (+0,8 M€)
- La perception de la taxe de séjour additionnelle SGPSO : +390 k€ (reversée en totalité)
- La baisse des subventions attendues (-0,2 M€ de subventions AMITER)

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2024

Un investissement en hausse, évoluant de 15,7 M€ à 17,6 M€

Grace à ses efforts de gestion, l'agglomération maintiendra cette année encore son engagement au service des grands-dacquois :

- Le maintien de la **priorité budgétaire sur la voirie** : **4,8 M€** sur l'aménagement et la modernisation des routes dont 4,4 M€ de travaux (2,2 M€ en moyenne lors du mandat précédent)
- L'effort en faveur du **développement durable** : **9,3 M€**
 - **4,8 M€** pour l'entretien des digues et la protection renforcée des Grands-Dacquois contre les inondations
 - **2,6 M€** pour le déploiement des conteneurs enterrés, des points tri et la collecte des biodéchets
 - **1,7 M€** pour la création de la première grande piste cyclable du Grand Dax
 - **180 K€** pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Les **politiques du quotidien** : **1,67 M€**
 - **672 k€** pour la rénovation de logements
 - **342 k€** pour la salle de spectacle (solde des études de programmation et lancement du concours de maîtrise d'œuvre)
 - **250 k€** pour une nouvelle extension du réseau THD dans les communes rurales
 - **211 K€** de subventions à l'investissement des communes rurales
 - **200 K€** d'aides aux entreprises
 - **58 K€** de travaux au chenil communautaire

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2024

Recettes d'investissement

- Grâce à ses efforts de gestion, le Grand Dax dégage **un autofinancement de 8,5 M€ en 2024**
- Une part de l'excédent de fonctionnement 2023 est affectée au financement de l'investissement (2,6 M€)
- Grâce au travail de recherche de subventions, le Grand Dax prévoit **5,7 M€ de recettes** pour le financement de ses projets, soit près **d'un tiers des dépenses d'équipement financées par des partenaires**
- Le Grand Dax va récupérer 2,4 M€ de FCTVA et 650 K€ de cessions
- **Le Grand Dax prévoit d'emprunter 7,3 M€ en 2024** dont 3 M€ de restes à réaliser de 2023

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET PRINCIPAL – UNE ÉPARGNE EN HAUSSE

	BP 2023	BP 2024
ÉPARGNE BRUTE (Hors résultats antérieurs)	5 082 799	6 182 449
REMBOURSEMENT DETTE	2 885 019	2 966 335
ÉPARGNE NETTE	2 197 780	3 216 114

LES BUDGETS ANNEXES 2024

LES BUDGETS ANNEXES 2024

Budget annexe Centre aquatique

Les dépenses de fonctionnement

- 1,6 M€ de dépenses réelles de fonctionnement, soit une augmentation de 34 K€ par rapport au BP 2023 dont +16 K€ de maintenance, +16 K€ d'entretien des espaces extérieurs, +9 K€ d'évolution des charges de personnel, mais -30 K€ d'électricité grâce aux efforts de gestion mis en place.
- Les recettes réelles sont également prévues à hauteur de 1,6 M€ avec une **progression de +22 K€ attendue sur les recettes des usagers** (422 K€) et +25 K€ de subvention d'équilibre du budget principal (1 185 K€).
- Un diagnostic énergétique est prévu pour poursuivre l'optimisation d'AQUAE

LES BUDGETS ANNEXES 2024

Budget annexe Transports

La compétence « Transports scolaire » est exercée par l'agglomération depuis septembre 2022

Les dépenses de fonctionnement

6,5 M€ soit une hausse de 421 k€, due à l'augmentation du coût des carburants

Les recettes de fonctionnement

6,8 M€ dont une hausse de 300 k€ du produit du versement mobilité et + 100 k€ des recettes voyageurs

Les dépenses d'investissement

Des **travaux** à hauteur de **200 K€** (arrêts de bus) **autofinancés** sans emprunt et sans subvention d'équilibre.

LES BUDGETS ANNEXES 2023

Budget annexe hôtel d'entreprises

Une subvention d'équilibre en légère progression : 17,5 K€ (13,3 K€ en 2023)

Budget annexe Pépinière d'entreprises

Ce budget correspond à 3 dépenses principales :

- Budget **PULSEO** = 374 K€ + 94 K€ d'intérêts d'emprunt sur le bâtiment
- Budget **enseignement supérieur** (locaux) = 404 K€ (+42 K€)
- Budget **GIP Grand Dax** = 250 K€

La subvention d'équilibre est en hausse de 25 K€ (1 138 K€)

LES BUDGETS ANNEXES 2024

Budgets annexes des pôles économiques / ZAC de la Gare

- Commercialisation des ZAE de Téthieu, de Narrosse 2, Bénesse-lès-Dax et village d'entreprises 2 avec un objectif de recettes de 1,76 M€. Les ZAE de Bénesse-lès-Dax et village d'entreprises 2 devraient être clôturées fin 2024
- Les ZAE de Narrosse et de Saint-Vincent-de-Paul ont été clôturées fin 2023 et leurs résultats (respectivement de – 60 K€ et +14 K€) seront intégrés au budget principal après le vote des comptes administratifs 2023
- **La ZAE des Cavaliers à Saint-Paul-lès-Dax verra les études d'aménagement se poursuivre (37 K€) et l'aménagement de la ZAE de Narrosse 2 débutera (875 K€)**
- Les budgets annexes des ZAE sont équilibrés en 2024 par les recettes prévisionnelles de cessions de l'exercice et par emprunt
- Le budget annexe ZAC de la Gare présente toujours un déficit très élevé (-2,6 M€) auquel s'ajoute un encours de dette de 1,1 M€ fin 2023. Des cessions sont prévues à hauteur de 170 K€.

LES BUDGETS ANNEXES 2024

Budgets annexes : prévisions de clôture 2024

Budget ZAE / ZAC	Résultats de clôture 2023 (hors emprunts)	Emprunts en cours au 31/12/2023	Prévisions cessions BP 2024 (HT)	Prévision de clôture 2024
Cavaliers (SPLD)	-20 295 €		0 €	-20 295 €
Narrosse 2	-780 331 €		942 895 €	162 564 €
Téthieu	-303 357 €		372 290 €	68 933 €
Bénesse-lès-Dax	-133 822 €		160 000 €	26 178 €
Village d'entreprises SPLD 2	-65 936 €		285 600 €	219 664 €
ZAC de la Gare	-2 630 498 €	-1 064 601 €	170 000 €	-3 525 099 €
TOTAL	-3 934 239 €	-1 064 601 €	1 930 785 €	-3 068 055 €

LES BUDGETS ANNEXES 2024

Budget annexe Eau potable

- La compétence eau potable est exercée depuis le 1^{er} janvier 2023 sur les communes de Dax, Narrosse, Oeyreluy, Seyresse et Tercis-les-Bains en régie communautaire.
- La section d'exploitation du budget annexe eau potable s'élève en 2024 à 3,6 M€ dépenses réelles de fonctionnement (+71 k€) et à 4,3 M€ de recettes réelles de fonctionnement (+23 k€).
- La hausse du tarif de l'eau a été limitée à +1,21% pour 2024, soit 2 points de moins que l'inflation prévisionnelle.
- Les dépenses d'équipement s'élèvent à 1,8 M€ et sont financées avec un emprunt prévisionnel de 688 k€.

LES BUDGETS ANNEXES 2024

Budget annexe Assainissement

- La compétence assainissement est exercée depuis le 1^{er} janvier 2023 sur les communes de Dax, Narrosse, Oeyreluy, Seyresse et Tercis-les-Bains en régie communautaire.
- La section d'exploitation du budget annexe assainissement s'élève en 2024 à 6,6 M€ de dépenses réelles de fonctionnement (+1,5 M€ en raison du transfert comptable du personnel de la régie sur le budget assainissement) et à 7,3 M€ de recettes réelles de fonctionnement (+1 M€ avec les refacturations du personnel aux budgets eau potable et eaux pluviales).
- La hausse du tarif de l'eau a été limitée à +1,21% pour 2024, soit 2 points de moins que l'inflation prévisionnelle.
- Les dépenses d'équipement s'élèvent à 6,8 M€ et sont financées avec un emprunt prévisionnel de 3,5 M€

LES BUDGETS ANNEXES 2024

Budget annexe Eaux pluviales

En fonctionnement

- Les dépenses réelles s'élèvent à 373 K€ (+47 K€) dont 174 K€ de personnel
- Les recettes proviennent notamment des attributions de compensation des communes à hauteur de 744 K€ (616 k€ en 2023)

En investissement

- Les dépenses d'équipement s'élèvent à 3,4 M€
- Elles sont financées par l'emprunt (2,4 M€), le FCTVA (0,6 M€), l'affectation des résultats 2023 (0,3 M€), l'autofinancement (0,4 M€), ainsi que les subventions d'équipement (0,8 M€)

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024